



## Consignes sécurité COVID – Fête des sagnes – 26 Septembre 2020 à Lamontélarie

Pour que la Fête des sagnes soit vraiment réussie, elle ne doit surtout pas devenir un foyer de propagation de l'épidémie de COVID19.

Donc nous allons **tous** faire un effort d'attention les uns envers les autres et respecter quelques règles avec le sourire, même si celui-ci sera par moment caché par le masque.

### REGLES A RESPECTER POUR NOUS PROTEGER TOUS DU COVID

1° Chaque participant de plus de 11 ans doit obligatoirement venir muni d'un masque anti COVID.

#### 2° Pour la balade

- Lavage des mains au gel hydroalcoolique avant de partir / au retour
- Pendant la balade respect de la distanciation physique
  - o 1m au minimum entre chaque participant pour une allure de 4 km/h
  - o Mettre le masque si la configuration des lieux ne permet pas cette distanciation.
- Chaque personne est équipée de son matériel personnel qu'il est interdit de partager (gourde, batons...)

Si nous sommes très nombreux pour la balade, nous créerons des petits groupes pour respecter au mieux la distanciation physique

#### 3° Pour le pique-nique de midi en extérieur:

- Respect de la distanciation physique
- Pas de partage de couverts, de gourde...

#### 4° Pour l'apéritif et le marché en extérieur sur la place du village

- Lavage des mains au gel hydroalcoolique
- Ne pas se servir soi-même, service assuré par personnes attirées

- Distanciation physique obligatoire
- Port du masque recommandé sur la place en déambulation en cas de rapprochement de moins d'1 m

#### 5° Pour le repas

- Ne pas toucher les plats de salades, viande et dessert, le service sera assuré par des personnes attirées
- Privilégier le repas debout et la distance physique
- Pour les personnes qui s'assoient, faire des groupes de familles avec séparation d'1 m entre les groupes

#### 6° Dans la salle des fêtes :

- Port du masque obligatoire

Vous trouverez sur place

- du gel hydroalcoolique
- des masques pour ceux qui auront oublié d'apporter le leur

#### 7° Après la journée

Si une personne présente des signes de maladie dans les 15 jours qui suivent l'activité (fièvre, toux), elle doit consulter son médecin et se faire tester.

Si le résultat est positif, elle doit prévenir Céline Thomas à l'adresse [contact@rhizobiome.coop](mailto:contact@rhizobiome.coop) ou au 06 88 91 64 48 ou 05 63 75 28 73

Toutes les personnes inscrites ayant participé à la journée seront prévenues.

J'espère que vous comprendrez l'importance de respecter ces règles pour le bien de tous. Si vous ne les acceptez pas, merci de ne pas venir à la journée. Si vous ne les respectez pas nous vous demanderons de partir.

Que la fête des sagnes soit cette année encore une très belle journée pour tous.



**RHIZOBIOME**  
Amalvit 81470 PECHAUDIER  
Société Coopérative d'Intérêt Collectif  
SARL à capital variable  
493 247 555 00011 RCS CASTRES

Céline Thomas  
Directrice de Rhizobiome